



Paris, le 17 février 2025

Monsieur Henri du BOIS DE MEYRIGNAC
EN MAIRIE
8 rue des Carouges
77000 VAUX-LE-PENIL

N/ Réf. : 2025_ST_046_ES_LB

Objet : Révision allégée n°2 du PLU de VAUX-LE-PENIL
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de révision allégée n°2 du PLU de votre commune.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 12 février dernier.

Ce projet de révision allégée a pour objectif de permettre la réhabilitation du Château. Pour ce faire, il est nécessaire :

- de supprimer 4 355 m² d'Espaces Boisés Classés ;
- de modifier les zones d'Eléments Remarquables du Paysage afin qu'elles soient en cohérence avec la réalité du terrain ;
- d'étendre la zone UBa au détriment de la zone N afin d'autoriser une zone de stationnement.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole du territoire, notre Compagnie n'émet pas de remarque particulière quant à cette procédure.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Damien GREFFIN

✓ Certified by  yousign